



(Cliché Bour, Metz)

LE CHEVAL DE L'ESPLANADE

LE CHEVAL DE L'ESPLANADE

PAR

M. HENRI NAVEL

Membre Titulaire

Dans le parterre gazonné avant le palais de justice, s'élève le cheval, type arabe en bronze, donné par le Gouvernement à la Ville de Metz en 1852. Le travail vaut surtout par l'heureuse production des lignes anatomiques du coursier au regard inquiet scrutant l'horizon.

Il y a une légende sur ce monument qui a été répétée par M. Roger Clément dans les Cahiers Lorrains de 1936.

« Lors de l'érection de cette statue, on avait fait observer au sculpteur qu'il avait commis une faute dans la disposition des pattes de l'animal: de désespoir, le sculpteur aurait enjambé le mur surplombant à une belle hauteur, des anciens fossés de la citadelle qui existaient alors encore, et se serait suicidé. »

Beaucoup de nos contemporains connaissent cette histoire et y croient dur comme fer, nous pourrions leur faire observer, que lorsqu'on érigea cette statue, son auteur, notre compatriote Fratin était fort occupé à Paris, où il exposait de ses œuvres au Salon annuel. Il exposa chaque année jusqu'en 1863.

Christophe Fratin, naquit à Metz le 1^{er} janvier 1801. Tout d'abord élève à l'École municipale de dessin, dirigée par le sculpteur Pioche (dont il devait plus tard épouser la fille), il fut ensuite élève de Géricault, à Paris, et ne tarda pas à devenir un sculpteur animalier réputé et fécond. La ville de Metz possède plusieurs œuvres de Christophe Fratin qui mourut au Raincy, près Paris, le 17 avril 1864, c'est-à-dire douze ans au moins après son prétendu suicide !

Dans *La vie de Metz pendant l'annexion* (Metz, Paul Even, 1935) notre vieil ami Paul Piquelle rappelle que les jeunes recrues allemandes étaient le dimanche, promenées par sections à travers la ville.

« Esplanade: les sections s'arrêtaient devant le cheval de Fratin. Le sous-officier, important, récitait la leçon apprise:

— Ce cheval a été fait par les Français et, comme tout ce qu'ils font, ils l'ont mal fait: il marche en avançant simultanément les deux jambes du même côté, alors que le cheval marche en avançant la jambe droite de devant avec la gauche arrière. »

Et M. Piquelle ajoute:

« Il ne connaissait pas l'amble, l'imbécile. »

L'amble est l'allure habituelle, paraît-il des poulains de la race arabe. Cette allure rejetée aujourd'hui en équitation était très recherchée autrefois pour certains services, à cause de la douceur des réactions et les bêtes qui en étaient douées étaient dites haquenées: c'était la monture des nobles dames, voire même des Papes.

Il y a exactement cinquante ans que le cheval de Fratin fut transféré dans le parterre devant le Palais de Justice.

En 1852, on lui assigna, comme emplacement, à titre d'essai, l'endroit où s'élève la statue du maréchal Ney. En 1859, ce cheval fut porté du côté opposé. En 1889, il fut encore déplacé, pour être remplacé par la statue de Guillaume 1^{er}, on le transporta alors au Jardin Boufflers; mais comme ce jardin convenait aux Allemands pour y ériger une statue au prince Frédéric-Charles, notre coursier errant vint occuper, le 3 mai 1897, son emplacement actuel.

On voyait jadis dans ces mêmes parterres deux chiens de bronze donnés par Fratin à la ville en 1836. Le dogue a été placé en 1897 comme chien de garde au Jardin Botanique; quant au lévrier, il s'est esquivé au printemps de 1944, on ne sait dans quelle direction.
